

Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 25 Juin 2015 - 20h

Conseil Municipal du jeudi 25 Juin 2015 - 20h

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 mars 2015.

- **Informations préalables** : *Demande faite d'une étude de sécurité sur la route de Lambersart - D'importants vols de câbles ont eu lieu récemment sur les poteaux d'éclairage public (lotissement du chemin Vert et rue de Messines) - Une réunion publique est prévue à la rentrée avec la MEL au sujet de la phase 2 du lotissement de la Roseraie rue de Lambersart (17 lots libres - modification du PLU Plan Local d'Urbanisme) - Citoyens vigilants : signature de la convention avec la Gendarmerie le 2 juillet 2015.*

- **Compte-rendu des décisions prises en application des articles L2122.22 et L2122.23 du C.G.C.T « Délégations au Maire »** :
 - *Conception et impression des publications municipales (Verl'info): Sté Empreinte Communication (301,50€ TTC le numéro).*
 - *Préparation du futur cahier des charges, étude d'ébauche pour la mise aux normes d'accessibilité de la Mairie et la réhabilitation du bâtiment : Trait d'Union Architectes à Tourcoing et Cadetel Ingénierie à Roubaix ((10560€ TTC).*
 - *Diagnostic accessibilité aux bâtiments municipaux (à faire tous les 9 ans) élaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée : Sas Verdi Conseil Nord de France à Wasquehal (9204€ TTC) et Sas Dekra Industrial à Lesquin (4578€ TTC).*
 - *Convention d'objectifs et de financement de la CAF du Nord pour les TAP (ASRE Aide Spécifique Rythmes Educatifs).*
 - *Remboursements de plusieurs sinistres survenus entre le 04/01/2013 et le 04/03/2015 à l'école Gutenberg (infiltrations d'eau) par les assurances Allianz (6758€).*

Ordre du Jour :

- 1- Fiscalité 2015 - Confirmation des taux d'imposition des taxes locales votés le 30 Mars dernier : 25,37% en Taxe d'Habitation - 15,29% en Foncier Bâti et 36,39% en Foncier non bâti.**

- 2- Décision modificative n°1 relative à la section de Fonctionnement ; et suite à la baisse, plus importante que prévue initialement (-9195€), de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat :**
 - **En Dépenses** : hausse des crédits en « Frais d'études » (+1300€) et en « Charges exceptionnelle / Titres annulés sur exercices antérieurs » (+16095€) ; et baisse des crédits en « Personnel Titulaire » (-10095€), en

Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 25 Juin 2015 - 20h

« Versement au FNC du supplément familial » (-400€) et en « Dépenses imprévues » (6900€).

- En Recettes : hausse des crédits en « Dotation de solidarité rurale » (+3287€) et en « Remboursements sur rémunérations du Personnel » (+6212€); et baisse des crédits en « Dotation forfaitaire de fonctionnement » (-9195€) et en « Dotation Nationale de Péréquation » (-304€).
- Dans les années à venir, la baisse continue des dotations d'Etat nécessitera plus d'arbitrage au niveau du choix des investissements.

3- Réforme des Rythmes Scolaires : Pour l'année scolaire 2015-2016, renouvellement de la coopération avec la commune de Lambersart pour l'organisation et l'encadrement des TAP (Temps d'Activités Périscolaires); et remboursement des frais engagés par Lambersart (Heures d'animation et d'encadrement - Matériel pédagogique).

4- Fixation de la participation des familles aux TAP (de 13h30 à 16h30 le Jeudi après-midi) à compter du 1^{er} Juillet 2015 :

| Droits d'inscription par TAP de 3 heures en fonction du Quotient Familial mensuel | |
|---|-------|
| Inférieur à 780€ | 1,10€ |
| De 781€ à 1220€ | 1,65€ |
| Supérieur à 1220€ | 2,20€ |
| Elève extérieur à Verlinghem | 2,50€ |

- Inscription par cycle : 1-Entre les vacances d'été et les vacances de Toussaint. 2-Entre les vacances de Toussaint et les vacances de Noël. 3- Entre les vacances de Noël et les vacances d'hiver. 4- Entre les vacances de Février et les vacances de printemps. 5- Entre les vacances de Pâques et les vacances d'été.
- Estimation du coût global des TAP en 2014 = 22458€ = [6650€ en Fonds d'amorçage (soit 133 enfants * 50€) + 5528€ en Participation des Familles + 3780€ en Aides CAF (soit 70 enfants * 0,50€/enfant/heure * 3 heures/semaine * 36 semaines) + 6500€ de charges pour la commune]. Pour la commune, le coût 2014 des TAP représente donc 29% (soit 6500€/22458€).

5- Fixation des tarifs des repas au restaurant municipal à compter du 1^{er} septembre 2015 : +1,5% par rapport aux tarifs 2014.

Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 25 Juin 2015 - 20h

- 3,65€ pour les élèves domiciliés à Verlinghem et le Personnel communal [et 2,19€ pour les enfants bénéficiaires d'un PAI Plan d'Accueil Individualisé en raison d'allergie(s) alimentaire(s)].
- 4,57€ pour les élèves extérieurs à Verlinghem et le Personnel enseignant (et 2,74€ pour les enfants bénéficiaires d'un PAI Plan d'Accueil Individualisé en raison d'allergie(s) alimentaire(s)).
- A noter en 2014 : 25700 repas à 5,78€ pour un coût de 148503€.

6- Fixation de la participation des familles à la garderie périscolaire de l'école Gutenberg au 1^{er} Septembre 2015 : +1,5% par rapport aux tarifs 2014.

- 1,16€ la $\frac{1}{2}$ heure (1,14€ en 2014). Toute $\frac{1}{2}$ heure commencée est due.
- Garderie le matin, du Lundi au Vendredi : de 7h30 à 9h00.
- Garderie le Mercredi midi : de 12h00 à 13h00.
- Garderie le soir, du Lundi au Vendredi sauf le Mercredi : de 16h30 à 18h30.

7- Fixation de la participation des familles à la l'étude surveillée de l'école Gutenberg à compter du 1^{er} Septembre 2015 : +1,5% par rapport aux tarifs 2014.

- 1,59€/heure (1,57€ en 2014).
- Pas d'étude surveillée le Mercredi ni le Jeudi soir (TAP).

8- Fête communale du 3 Juillet au 7 Juillet 2015 : Prise en charge des frais de branchement et des consommations électriques des forains du 1^{er} juillet au 14 juillet 2015; et 2 tickets de manège /enfant scolarisé à Verlinghem (distribution dans les écoles) et aux Verlinghemmois scolarisés dans des écoles maternelles et primaires extérieures (distribution en Mairie).

9- Avis du Conseil Municipal sur le projet de schéma de mutualisation de la Métropole Européenne de Lille (MEL = 85 communes) : adhésion non contrainte - Enjeu = Rationnaliser les dépenses publiques & Réaliser des économies d'échelle.

10- Acquisition mutualisée d'un progiciel de gestion des données d'urbanisme DIA/ADS (Déclarations d'Intention d'Aliéner & Autorisations du Droit des Sols) - Convention avec la MEL (85 communes) : participation annuelle = 150€ TTC /an.

Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 25 Juin 2015 - 20h

11- Actualisation du tableau des effectifs des emplois permanents :

- Suppression de postes caduques qui ne seront plus pourvus.
- Le tableau a été validé par le Comité Technique Paritaire Intercommunal.
- 18 personnes sont employées par la Mairie dont une majorité à des postes très partiels (ex. 1,5 h/j au restaurant scolaire).

12- Convention avec le SIVOM Alliance Nord-Ouest pour la mise en place de la mutualisation du service Instructeur des permis et déclarations préalables relatives à l'occupation du sol relevant de la compétence de la commune.

- La loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) du 24/03/2014 a confirmé la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 01/07/2015 pour les communes de moins de 10000 habitants.
- Aucun changement pour les Particuliers qui continueront à déposer en Mairie les déclarations de travaux et les demandes de permis.

13- Création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) avant fin 2015 :

- Objectifs = Développer le sens civique - Etre un lieu d'apprentissage de la démocratie et de la vie locale - Apprendre à gérer des projets - Etre un lieu d'expression et d'écoute de leurs idées - Participer aux manifestations communales
- Composition : 8 enfants élus habitant Verlinghem de CM1 ou CM2 (avec l'autorisation des parents) dont 4 de l'école Gutenberg et 4 de l'école Ste Marie, en observant la parité (4 garçons 4 filles).
- Electeurs = élèves de CE2, CM1 et CM2.
- Un mandat de 2 ans.
- 1 réunion /trimestre
- Un règlement intérieur (ou une charte) sera établi.
- Une nouvelle information sera faite en Septembre auprès des parents et des enfants : élections après la Toussaint pour installation du Conseil fin 2015.

14- Convention de partenariat avec Lille3000 :

- RENAISSANCE, la prochaine édition de Lille3000, se déroulera sur l'ensemble de la MEL du 26 Septembre 2015 au 17 Janvier 2016.

Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 25 Juin 2015 - 20h

- Le programme RENAISSANCE est prévu le 19 Décembre 2015 (Noël) à Verlinghem avec le spectacle du VENT de RIATT.

15- Avis sur la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la MEL (ajustements et changements de zones) : Verlinghem n'est pas concerné.

16- Questions diverses.

- **La Commission Environnement étudiera l'emplacement d'un panneau de libre expression : obligation du Code de l'Environnement pour garantir la liberté d'expression.**
- **Remise des dictionnaires en Mairie de Verlinghem : Seuls les élèves habitant Verlinghem et entrant en 6^{ème} ont droit aux dictionnaires. Pour les enfants n'habitant pas Verlinghem, il convient de se rapprocher de la Mairie du lieu d'habitation.**
- **L'inscription sur la Mairie de la devise de la République « Liberté, Egalité, Fraternité » est à prévoir sur le bâtiment réhabilité.**
- **Précarité énergétique / Isolation des combles perdus pour 1€ (CertiNergy - 70m² maximum et plafond de ressources à ne pas dépasser - soufflage d'une laine minérale sur une épaisseur de 32 cm) : se renseigner après de l'Espace Info Energie - 187 rue de Menin - 59520 Marquette-lez-Lille - Tél : 03.62.53.25.17 - jdufromont@adilnord.fr.**